

DEC211934DR05

Décision portant nomination de M. Paul Tsizaza aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité MOY1678 intitulée Direction des systèmes d'information.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC211000DAJ du 03 mars 2021 portant nomination de M. Philippe Bénézech aux fonctions de directeur des systèmes d'information à compter du 15 mars 2021 ;

Vu l'avis en conseil d'unité prévu le 29 juin 2021 ;

Considérant que M. Paul Tsizaza a suivi la formation initiale d'assistants de prévention organisée par le CNRS du 5 au 7 octobre 2020 (1^{ère} session) et du 9 au 11 février 2021 (2nde session) ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Paul Tsizaza, ingénieur d'études CNRS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité MOY1678 intitulée Direction des systèmes d'information, à compter du 1^{er} mars 2021.

M. Paul Tsizaza exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.



Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Paul Tsizaza est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 12 mai 2021

Le Directeur de l'unité
Philippe Bénézet

Visa du délégué régional du CNRS

